N° 99 SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

19 avril 2018

PROJET DE LOI

autorisant la ratification de la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 227, **410** et **411** (2017-2018).

Article unique

Est autorisée la ratification de la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, adoptée à Paris le 24 novembre 2016, signée par la France le 7 juin 2017, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 19 avril 2018.

Le Président,

Signé: Gérard LARCHER

_

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 227 (2017-2018).